L'e-Salon de la protection sociale

Mon administrateur est parti de l'entreprise – Que faire?



L'e-Salon de la protection sociale

Sommaire

1 Rappel des rôles dans Net-Entreprises

2 Départ de l'administrateur : les différents cas de figure

3 Focus : le cas d'un administrateur déclarant la DSN

4 Nos préconisations

5 Comment contacter le support ?

1. Rappel des rôles dans Net-Entreprises

L'administrateur :

Tout nouvel administrateur dispose automatiquement du rôle de déclarant. Il cumule donc les deux rôles et bénéficie de droits étendus lui permettant de :

- **Créer des comptes déclarants** sur l'ensemble des établissements de l'entreprise.
- **Gérer ses propres habilitations** ainsi que celles des déclarants.
- **Coopter** de nouveaux administrateurs.

Plusieurs administrateurs peuvent être rattachés à une même entreprise ou à un même établissement. *Le nombre maximal d'administrateurs est paramétrable.*

Le déclarant

Le déclarant dispose d'un rôle opérationnel.

Ses droits lui permettent uniquement :

- **d'accéder aux services** auxquels il est habilité,
- **d'effectuer les déclarations** correspondantes.

À retenir : l'administrateur dispose de droits de gestion et d'administration des accès, tandis que le déclarant intervient uniquement dans le cadre des services déclaratifs qui lui sont attribués.

2. Départ de l'administrateur : les différents cas de figure

- **Cas 1** – L'Administrateur était le seul inscrit dans l'entreprise
- **Cas 2** - Je suis déclarant et le dernier administrateur de l'entreprise est parti.
- **Cas 3** - Un administrateur est parti, mais d'autres administrateurs sont toujours actifs.
- **Cas 4** – Mon administrateur référent est parti et je ne connais pas les autres administrateurs de l'entreprise.

Cas 1 – L'Administrateur était le seul inscrit dans l'entreprise

1. L'inscription du nouvel administrateur :

Il devra procéder à une inscription classique. Le système propose alors 2 choix:

- Envoi d'une clé d'activation
- Cooptation par un autre administrateur.

En l'absence d'un autre administrateur pouvant le coopter, la validation s'effectue par clé d'activation :

- Demande d'envoi d'une clé d'activation.
- Réception d'un courrier postal à l'adresse de correspondance de l'établissement.
- Saisie de la clé dans l'espace personnel pour finaliser l'activation du compte.

2. Radiation de l'ancien administrateur :

Le nouvel administrateur contacte le support Net-Entreprises afin de demander la radiation de l'ancien compte

→ *Il est possible de demander au support une radiation de l'ancien administrateur avec transfert de ses habilitations vers le nouvel administrateur. Dans ce cas le nouvel administrateur héritera de toutes les habilitations de l'ancien Administrateur ainsi que de la gestion de ses déclarants.*

Point d'attention : le délai de traitement de la radiation dépend du volume d'habilitations à transférer. Il peut être immédiat ou nécessiter jusqu'à 24 heures.

Cas 2 - Je suis déclarant et le dernier administrateur de l'entreprise est parti.

Le départ de votre administrateur Net-Entreprises ne signifie pas que vous perdez votre compte ni l'accès à vos déclarations. Toutefois, un nouvel administrateur doit être désigné afin d'assurer la continuité de la gestion des habilitations..

2 options :

- **Option 1** : **Désigner un nouvel utilisateur**

La personne désignée procède à une inscription en tant qu'administrateur et valide son compte par clé d'activation. Elle contacte ensuite le support pour demander la radiation de l'ancien administrateur, avec transfert éventuel de ses habilitations.

- **Option 2** : **Un déclarant existant reprend le rôle d'administrateur**

Le déclarant va procéder à une nouvelle inscription en tant qu'administrateur. Pour cela il devra :

- s'inscrire avec des identifiants de connexion différents de ceux de son compte déclarant.
- demander la validation par clé d'activation.
- procéder à la radiation de son ancien compte déclarant avec transfert vers son nouveau compte Administrateur/Déclarant.

Cas 3 - Un administrateur est parti, mais d'autres administrateurs sont toujours actifs (reprise du périmètre par un nouvel Administrateur)

- **L'inscription du nouvel Administrateur :** Il devra faire une inscription classique. Deux modalités de validation sont possibles :
  - Envoi d'une clé d'activation
  - Cooptation par un autre Administrateur.

    → Dans ce cas la validation par cooptation est possible.
- **Validation de l'inscription :**
  - par clé d'activation : cf Cas 1
  - par Cooptation : Les Administrateurs seront notifiés de la demande de cooptation. Elle présente un avantage par rapport à la validation par clé d'activation puisqu'elle est immédiate.
- **Radiation de l'ancien Administrateurs** : Le nouvel Administrateur devra contacter le support et demander la radiation de l'ancien Administrateur avec transfert vers son compte.

Cas 4 – Mon administrateur référent est parti et je ne connais pas les autres administrateurs de l'entreprise.

La gestion des comptes déclarants rattachés à l'ancien administrateur doit être reprise par un administrateur actif .

2 possibilités :

Option 1 : Désigner un nouvel Administrateur :

Il procède à une nouvelle inscription et peut au choix valider son inscription par :

- clé d'activation,

ou

- par cooptation.

Option 2 : Faire appel à un administrateur déjà inscrit :

Nous vous invitons à contacter le support qui pourra vous indiquer les Administrateurs inscrits sur votre établissement et/ou entreprise. L' Administrateur identifié comme repreneur devra contacter le CAT pour demander une radiation de l'ancien Administrateur avec transfert vers son compte.

3. Focus : le cas d'un Administrateur déclarant la DSN

Das le cas où l'ancien AD/PA déclarait la DSN, afin de récupérer les derniers CRM (dans la limite de 3 mois), le nouvel Administrateur devra s'inscrire impérativement sur le même siret que l'ancien AD.

En revanche l'AER ne pourra être récupéré par le nouvel Administrateur ce dernier n'étant visible que par le déclarant ayant déposé la DSN.

ATTENTION : la radiation d'un AD/PA déclarant la DSN viendra supprimer ses CRM.

4. Nos préconisations :

- **Anticiper les départs :** identifier et désigner un administrateur remplaçant avant le départ de l'administrateur en poste.

- **Préserver l'historique** : Systématiser l'enregistrement des CRM pour ne pas se retrouver sans historique une fois le déclarant parti,

- **Éviter les radiations prématurées** : attendre un délai de trois mois avant de procéder à la radiation de l'ancien administrateur (la radiation du compte de l'ancien Administrateur entrainera la suppression de ses CRM),

- **Penser à le radier à l'issue des 3 mois.**

5. Comment contacter le support ?

2 Options :

Par téléphone :

0 806 800 700

du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 18 h, sans interruption

Via formulaire en ligne :

https://www.net-entreprises.fr/ nous contacter/

La création d'un compte est nécessaire pour accéder à l'espace personnel et effectuer certaines demandes.

Demande spécifique : un formulaire permet de demander la radiation d'un administrateur avec transfert de ses droits vers un autre administrateur déjà inscrit.

Illustration du formulaire de demande de radiation

Formulaires de demandes spécifiques

Pour le bon traitement de votre demande, nous vous demandons de renseigner l'ensemble des champs du formulaire souhaité. Une fois votre demande traitée, un mail de confirmation vous sera transmis. En cliquant sur le lien du mail, vous pourrez consulter la réponse apportée directement dans votre espace personnel base de connaissances.

Recevoir un nouveau mot de passe

Radiation (suppression) d'un administrateur avec transfert de droits vers un autre administrateur déjà inscrit

Modification du nombre d'administrateur par SIRET

Résiliation (suppression) de votre inscription sur net-entreprises.fr

Mon espace personnel > Radiation administrateur avec transfert de droits

Radiation (suppression) d'un administrateur avec transfert de droits vers un autre administrateur déjà inscrit

Important : l'administrateur bénéficiaire du transfert doit obligatoirement être inscrit préalablement en tant qu'administrateur sur le site net-entreprises.fr. Si tel n'est pas le cas, merci de procéder à son inscription depuis la page d'accueil du site, dans la rubrique "Inscrivez-vous", avant de nous adresser cette demande. Si le nombre maximum d'administrateurs autorisés est atteint, vous devez nous adresser le formulaire de modification du nombre d'administrateurs adéquat, pour que vous puissiez réaliser cette inscription nouvelle.

Nom de l'administrateur à radier *

Prénom de l'administrateur à radier *

Siret de l'administrateur à radier *

Administrateur bénéficiaire du transfert de droit

Nom du bénéficiaire *

Prénom du bénéficiaire *

Siret du bénéficiaire *

Mail du bénéficiaire *

Téléphone du bénéficiaire *

Motif de radiation *

--

Date de la demande *

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales applicables au service Net-Entreprises, notamment l'article 2 *

Les données de ce formulaire sont traitées conformément au Règlement Général des Données à caractère personnel UE 2019/679 du 27 avril 2016 (RGPD)

Annuler...

Envoyer le formulaire

L'e-Salon de la protection sociale

MERCI !

